



COMPTE RENDU N ° 5 CONSEIL CITOYEN DE CITÉ 9 Novembre 2021

Personnes présentes :

Membres

Mmes : CARAYON, CHARRAT, TOURLONIAS, NAVARRO, HECKMANN

Mrs. : FLORES, LENHARDT, SABLAYROLLES, SABRIA-VIDAL

Élue référente CC CITE : Mme COUSIN Sylvie

ELU référent CDQ SUD : M. CALMON Julien Adjoint de Quartier,

Mme KHADRI Aïcha : Chargée de mission Conseils citoyens - Direction Citoyenneté

M. MARTINEZ Samuel responsable Espace Public Ville de Narbonne

Mme MARTIN Ludivine directrice de projet Action Cœur de Ville

Absents : Mmes POUGET, FIGUERAS, FABREGAT, M NETZER,

Ordre du jour : (ODJ) Intervention de M. Martinez. A la demande du CC Information complémentaire sur la réflexion des sens de circulation et d'aménagement de voirie

Tout d'abord nous tenons à remercier Monsieur Martinez pour les nombreuses réponses et précisions apportées même si les échanges ont parfois été « animés » et nous nous en excusons.

Le sujet est : La Réflexion sur des aménagements de l'espace public concernant les secteurs ci-dessous

● COURS DE LA REPUBLIQUE/ DE GAULLE / FOCH /MISTRAL/JAURES

- Demande concernant les rues Cuvier, Michelet, Marcero
- Intégrer l'idée de pacification du secteur par des bornes d'accès. Une de sortie doit voir le jour prochainement rue ancien Port des Catalans coté place de Verdun.

● QUAI D'ALSACE / RUE DU MOULIN DU GUA / RUE DE CUXAC

- Demande concernant les rues de la Tonnellerie, Paix
- La place sur le quai d'Alsace, le stationnement en bout de ce quai

Des plans satellites ont été remis pour ce faire.



Narbonne Ville de Narbonne –Espace Public

La demande est de matérialiser les sens de circulation sur la zone et de réaliser sommairement une coupe par rue en fonction de la largeur mesurée. Il faut tenir compte de l'existant et ne pas prévoir d'aménagements lourds (à priori), donc on ne modifie pas la largeur des trottoirs à ce stade. Il y a lieu d'éviter le changement de sens de circulation, mais revoir la circulation dans les rues étroites qui sont à double sens, étudier la place du vélo.



Narbonne

Voici en rappel, quelques données importantes : information Espace Public

VOITURE :

- Largeur de 1.50 à 1.80m un CAMION ou BUS il faut compter 2.60m
- Chaussée à double sens en ville 5.80m minimum (trafic PL) si pas de gros gabarits on peut réduire à 4,80m.
- Chaussée à sens unique, minimum 3 m, mais attention si des vélos dans les deux sens prévoir 3.5m

STATIONNEMENT :

- Longitudinal : 5m par 2m
- En bataille : 5m par 2.30m, plus 5 m de chaussée pour manœuvrer
- En épi, globalement les mêmes dimensions qu'en bataille mais avec des variations en fonction du degré d'inclinaison

VELOS :

- Si limitation à 30km h ou moins, double sens cyclable autorisée sauf contre-indication (Type rue JEAN JAURES)
- Bande cyclable (1m minimum, 1.5m conseillé) avec sur largeur de 50 cm en cas de zones dangereuses type stationnement longitudinal
- Piste cyclable unidirectionnelle minimum 2m de large, bidirectionnelle 2.5m minimum, 3 m conseillé)
- Voie verte (espace partagé vélo/piéton séparé de la chaussée roulée) largeur minimum 2.5m
- Chaussée à Voie Centrale Banalisée : concept récent sur des voies à faible trafic, les véhicules à double sens roulent dans la partie centrale et se rabattent dans l'espace dédié aux vélos en cas de croisement.
- 1.5m vélo + 2.50m voiture + 1.50 vélo à minima

CONTENEURS :

- A retirer des trottoirs pour le positionner si possible au sein de la bande de stationnement
-

ACCES GARAGE :

- A maintenir. Considérer qu'il est nécessaire d'avoir 4.80 minimum d'espace libre pour sortir un véhicule

Un groupe constitué de Colette TOURLONIAS, Anne HECKMANN, Michèle CARAYON, Andy SABRIA-VIDAL sous la direction de Jocelyne CHARRAT, s'est déjà réuni le 5 Octobre dernier, et a commencé à travailler sur les sens de circulation REPUBLIQUE/DE GAULLE/FOCH/MISTRAL/JAURE.

Un second groupe sous la direction de M Andy SABRIA VIDAL, réunira Mme Michèle CARAYON, M. Denis LENHARDT, Pierre SABLAYROLLES afin d' étudier la problématique Quai d'Alsace, Rue du Moulin du Gua, Rue de Cuxac, rue de la Paix...

Monsieur Martinez précise qu'un espace réservé au stationnement des camping-cars sera aménagé ancienne route de Cuxac Les camping-cars ne passeront pas par le quai d'Alsace mais par l'ancienne route de Cuxac, qui devrait être réaménagée en 2022.

Une présentation de ce projet doit être faite aux habitants du Quartier les pléiades au courant de cet automne.

Monsieur Martinez nous a bien précisé qu'il n'y avait pas de délai pour la remise de nos réflexions et qu'il restait à notre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Fin de la réunion 20heures

Prochaine réunion Le mardi 4 Janvier 2022 à 18h30